

RAPPORT D'ENGAGEMENT



Exercice 2023

DÔM FINANCE
39 RUE MSTISLAV ROSTROPOVITCH
75017 PARIS

WWW.DOM-FINANCE.FR

Sommaire

Préambule	3
Périmètre.....	4
Le dialogue avec les entreprises.....	4
Rapport de vote aux Assemblées Générales.....	8
L'engagement collaboratif	9
Les sources d'information	9
Synthèse	9

Préambule

Conscient de l'importance des enjeux extra-financiers, Dôm Finance s'engage pleinement dans la finance durable. Ce présent rapport d'engagement vise à rendre compte des éléments inscrits dans la politique d'engagement en termes de durabilité.

Dôm Finance met en œuvre ce rapport dans son processus d'analyse, d'évaluation et de sélection, mais aussi dans son approche visant à influencer les entreprises sur certains axes d'amélioration. L'engagement de Dôm Finance s'exprime au travers, d'une part, du dialogue avec les entreprises, mais aussi par l'intermédiaire des votes en assemblées générales. La politique de vote décrivant les principes directeurs d'exécution des votes est disponible sur [notre site internet](#).

Être impliqué lors des Assemblées Générales et répondre activement à son rôle d'actionnaire est, selon Dôm Finance, indispensable pour rendre compte de notre engagement dans les entreprises que nous finançons. L'engagement collaboratif favorisé par la participation de la société auprès du Carbon Disclosure Project s'intègre à la stratégie ESG mise en place par Dôm Finance, mais ne fait à ce jour pas partie intégrante de ce présent rapport. Le suivi du dialogue avec les entreprises et le rapport de vote aux Assemblées Générales sont réalisés à l'aide de base de données concentrant les comptes rendus effectués par l'équipe de gestion, et grâce à la prestation fournie par ISS Governance. Cet engagement constitue un élément incontournable de la responsabilité fiduciaire de Dôm Finance dans l'intérêt des porteurs.

Périmètre

L'équipe chargée de l'investissement responsable communique l'information extra-financière aux gestionnaires et s'assure de la conformité du processus d'engagement auprès des gérants qui prennent des décisions d'investissement.

Selon les articles R. 533-16 et l'article L533-22 du code monétaire et financier, la politique d'engagement décrit le suivi de la stratégie, des performances financières et extra-financières, le dialogue avec les sociétés, l'exercice des droits de vote aux assemblées générales, l'engagement collaboratif, les sources d'information extra-financières, ainsi que la prévention et la gestion des conflits d'intérêts.

Le dialogue avec les entreprises

Dans le cadre du dialogue avec les entreprises, les gérants et les analystes s'entretiennent régulièrement avec la gouvernance afin de se forger leur propre opinion tant sur les aspects financiers qu'extra-financiers. Ce dialogue régulier s'organise sous différentes formes : rencontres en physique, appels téléphoniques, échanges par mails, visio-conférences.

Dans le cas où l'équipe dédiée à l'investissement responsable détecte un risque dans la gestion des enjeux environnementaux, sociaux ou de gouvernance dans une entreprise, la cellule ESG peut directement en contact avec le management de la société en question afin de l'inciter à adopter de meilleures pratiques. Les analystes et gérants ont également cette faculté.

Le tableau ci-dessous résume les sujets abordés lors des principaux entretiens élaborés par l'équipe de Dôm Finance avec la direction de différentes sociétés en 2023.

Investissement Responsable - Rencontres avec le management de sociétés

Date	Société	Personnes rencontrées	Commentaire	Conclusion
09/10/2023	Lacroix	Vincent Bedouin	Usine Symbiose, difficulté de trouver de la main d'œuvre, ils augmentent les salaires pour rester compétitif et conserver leur main d'oeuvre. Pas d'accident grave mais une part d'absentéisme subsiste. L'usine comptera 500 personnes fin 2023. L'objectif est de continuer à développer le CA, 55M€ en 2019 contre un objectif de 100M€ fin 2027. Pas de covenant sur l'endettement mais il ne devrait pas dépasser 3x la dette/ebitda. Noté par Gaia rating et ecovalis. 80% du top 20 des clients suivent un objectif de réduction de carbone.	Le 7 décembre Lacroix organise le CSR Day, où ils présenteront le nouveau plan d'action. Il faudra attendre cette présentation avant toute recommandation.
10/10/2023	Soltec Power Holding	Meritxell Pérez de Castro	Les trackers solaires permettent d'incliner le panneau solaire selon un angle d'inclinaison optimisant la captation de rayons lumineux. Ils améliorent de 15-25% la production d'énergie, notamment en début-fin de journée, lorsque le prix de l'énergie est plus élevé. L'activité aux Etats-Unis représente aujourd'hui 21% et devrait s'établir à 50% d'ici 2025.	Capitalisant 300M€ Soltec publie un rapport de durabilité, et est noté par MSCI (AA), Sustainalytics et d'autres fournisseurs. L'émetteur peut s'améliorer sur le plan social.

10/10/2023	Carbios	Benjamin Audebert	<p>Ne donne pas tous les chiffres/informations sous couvert de sujets confidentiels. Carbios est sous la barre des 677M€ de capitalisation, dans ce cadre ils justifient que leur capitalisation de 390M€ ne leur permet pas d'être noté par les agences de notation extra-financière. L'usine entrera en production en 2026. Le processus nécessite moins d'énergie, néanmoins il faut y ajouter davantage d'enzymes. Carbios fait déjà un bilan carbone et un rapport de durabilité. L'émetteur est noté par Gaia rating.</p>	<p>Nous avons soumis à carbios l'idée de remplir les questionnaires CDP pour l'année 2023. Ces questionnaires doivent être rendus entre janvier et juin afin qu'ils puissent être utilisés par les agences de notation. Le management regardera s'ils soutiendront l'action de CDP.</p>
10/10/2023	Obiz	Brice Chambard	<p>Obiz a été créée en 2010 dans le but d'accompagner les entreprises dans leur fidélisation clientèle en utilisant des solutions technologiques tout en améliorant le pouvoir d'achat, le bien-être et l'économie locale.</p>	<p>La capitalisation d'obiz est de 37M€. L'émetteur ne publie pas de rapport de durabilité ni de bilan carbone.</p>

Rapport de vote aux Assemblées Générales

La philosophie de gestion appliquée par Dôm Finance s'appuie sur la performance financière et extra-financière des entreprises financées. De même que les entretiens réguliers effectués par les gérants avec la direction de sociétés (cf. le dialogue avec les entreprises, tableau investissement responsable – Rencontres avec le management de sociétés), Dôm Finance porte une attention importante à son rôle d'actionnaire notamment concernant ses droits de vote. Ainsi, afin de s'assurer des performances des sociétés dans lesquelles Dôm Finance est investi, la société est grandement impliquée dans le vote des nouvelles résolutions lors des Assemblées Générales (AG).

C'est également en tant qu'investisseur responsable, que Dôm Finance s'est fortement engagé au sein des AG, considérant que cet engagement est un pilier fondamental pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et pour favoriser une bonne gouvernance. En 2023, Dôm Finance a participé aux votes aux AG pour un taux de participation de 90% sur DOM SELECTION ACTION RENDEMENT, DOM SELECTION ACTION RENDEMENT INTERNATIONAL et ESK EXCLUSIF. La société s'est exprimée sur 1,132 résolutions proposés, soit un équivalent de 85% résolutions votées.

Cette participation globale concerne 3 fonds Dôm Finance, les fonds Dom Sélection Action Rendement (SAR), Dom Sélection Action Rendement International (SARI) et ESK Exclusif. Concernant le fonds ESK Exclusif, 95% des meetings ont été votés, avec 42 AG et 802 résolutions sur 858, soit un taux de participation de 94% sur les résolutions. Pour le fonds SAR, Dom Finance a participé à 82% des AG, avec 23 meetings sur 28 et 435 votes aux résolutions sur 581. Enfin, concernant SARI, 100% des AG ainsi que 100% des résolutions ont été réalisées. Sur ce dernier, nous avons exclu du périmètre depuis l'origine les AG en Amérique du Nord. Celles-ci devaient rajoutées pour l'exercice 2023, cependant notre prestataire SGSS a manqué on devoir d'exécution.

Dôm Finance participe au vote dès lors que la nationalité des sociétés émettrices est française ou européenne. En effet, compte tenu de la lourdeur du processus, de la culture très différente dans les pays hors Union Européenne et des coûts associés trop onéreux, Dôm Finance estime qu'il n'est pas toujours judicieux de voter dans les sociétés non-européennes. Dans cette situation, Dôm Finance n'exerce pas obligatoirement ses droits de vote, si le capital détenu par l'ensemble des OPC n'excède pas 0,5%.

Concernant les fonds de Dom Finance qui ne sont pas cités la société n'a pas exercé de droit de vote.

Cas particulier, notre fournisseur ISS Governance Services n'est pas autorisé à voter au nom de Dôm Finance pour les bulletins de vote où un blocage des actions peut s'appliquer, ainsi une instruction de NE PAS VOTER sera appliquée à l'ensemble du bulletin de vote afin de préserver l'intérêt primaire des porteurs. Un blocage peut s'appliquer pour certains titres en Suisse, en Egypte, au Maroc, en Argentine et en Islande. Le cas échéant, le système de blocage ne permet pas de vendre les titres dans un laps de temps très proche de l'assemblée générale. Nous ne sommes pas favorables au blocage qui peut mettre en péril la liberté du gestionnaire d'agir librement sur un potentiel arbitrage, de ce fait Dôm Finance privilégie la libre cession et la possibilité d'arbitrage au détriment du vote.

Dans l'intérêt de nos porteurs, Dôm Finance préfère ne pas voter à 100% des assemblées générales.

Les informations relatives à l'organisation de Dôm Finance quant à l'exercice des droits de vote, les critères régissant le vote et les principes de résolution de la politique de vote sont détaillés sur la politique de vote disponible sur [notre site internet](#).

Rapport d'engagement

L'engagement collaboratif

Dôm Finance est convaincu que l'engagement collaboratif a bien plus d'impact que l'engagement individuel. La société estime que le changement climatique crée des défis qui nécessitent une collaboration et une action collective. Dôm Finance reconnaît sa responsabilité dans la limitation du réchauffement climatique et l'accélération de la transition économique à travers ses activités d'investissement. En s'engageant auprès d'émetteurs privés et en collaborant avec d'autres sociétés dans le cadre de la campagne du Carbon Disclosure Project, Dôm Finance prend en considération l'importance de l'engagement collaboratif pour tendre au mieux vers les objectifs des Accords de Paris.

La pression émise par un groupe d'investisseurs est toujours plus efficace que lorsqu'elle est faite individuellement, cela permet de renforcer les pressions faites sur les sociétés et ainsi favorise la lutte contre le réchauffement climatique. Par l'intermédiaire du Carbon Disclosure Project nous agissons avec près de 750 investisseurs pour un montant d'encours sous gestion s'élevant à près de 136 000 milliards d'euros. Etant signataire de cette initiative de place, l'impact de Dôm Finance relatif à l'engagement actionnarial est d'autant plus important. Faire partie du Carbon Disclosure Project permet à Dôm Finance de jouer un rôle plus important dans la lutte climatique mondiale. Cette présente politique d'engagement s'applique à l'ensemble de la gestion de Dôm Finance, aussi bien pour le compte des organismes de placements collectifs (OPC) que pour la gestion de mandats discrétionnaires, sauf contre-indication dans le cadre de la gestion sous-mandat.

Par ailleurs, nous suivons de près les recommandations de vote des PRI disponibles sur les résolutions proposées en AG. C'est un outil supplémentaire pour prendre des décisions éclairées et alignées avec d'autres porteurs.

Les sources d'information

Dans l'objectif d'assurer au mieux l'engagement actionnarial, Dôm Finance dispose de l'ensemble des informations extra-financières provenant de :

- La recherche de notre prestataire MSCI,
- La recherche de notre prestataire ISS,
- CDP (Carbon Disclosure Project) et autres ONG,
- L'Association Française de la Gestion financière (AFG),
- L'AMF
- Les brokers
- La recherche de Carbon4 FinanceSynthèse

L'engagement de Dôm Finance dans l'investissement responsable a favorisé son implication en tant qu'actionnaire et à renforcer sa prise de décision lors des Assemblées Générales. Pour adopter au mieux une stratégie durable et responsable, il est important pour Dôm Finance de rester impliqué dans les décisions de vote afin de répondre au mieux à son engagement actionnarial. Les statistiques montrant la participation active de Dôm Finance aux votes des Assemblées Générales et son engagement collaboratif au sein du Carbon Disclosure Project témoignent la forte volonté de la société à placé les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance au centre de sa gestion.

MAJ : 29/04/2024



DÔM FINANCE

39 RUE MSTISLAV ROSTROPOVITCH 75017 PARIS
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL SOCIAL DE 1 024 302€
RCS PARIS B 479 086 472 | N° ORIAS 14004696
AGRÉMENT AMF : GP04000059

WWW.DOM-FINANCE.FR